



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# Aperçu des PPP en Afrique

Mlle Eunice Ajambo  
Chargée des affaires économiques  
Division de la macroéconomie et gouvernance

Atelier sur la fourniture d'infrastructures et les PPP  
26 - 28 Novembre 2019  
King Fahad Palace Hotel  
Dakar, Senegal



# La Contexte

**Il n'existe pas de définition unique des PPP; cela dépend des termes du contrat de PPP.**

- **L'analyse sur les PPP se fait avec une gamme de données variée, ce qui appelle une compréhension consolidée des PPP sur le continent.**
- **L'analyse de la CEA révèle que:** Depuis 1990, l'Afrique a investi 97,938 milliards de dollars en PPP. Cela équivaut à près de 93 milliards de dollars, actuellement nécessaires au financement des infrastructures en Afrique.
  - On estime que 479 PPP ont été mis en œuvre en Afrique au cours de cette période. Au total, 409 d'entre eux sont toujours actifs.
  - La majorité des PPP sur le continent sont répartis dans quelques secteurs.
    - Le secteur de l'énergie, et en particulier de l'électricité, compte le plus grand nombre
- **Depuis 1990, 15 pays ont mis en œuvre plus de 10 PPP:** Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Ouganda.

# Quelques tendances en Afrique

- Les données existantes fournissent un aperçu des pays qui ont mis en œuvre plus de 10 PPP depuis 1990, selon une répartition régionale.

Région	Nombre de pays	Des pays
Afrique de l'est	4	Kenya, Rwanda, Ouganda, Tanzanie
Afrique centrale	1	Gabon
Afrique du nord	3	Algérie, Egypte, Maroc
Afrique du sud	3	Maurice, Mozambique, Afrique du Sud
Afrique de l'Ouest	4	Côte D'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal

# Les PPP ont besoin d'un cadre juridique

Les données montrent que les pays africains disposent d'un cadre de PPP, constitué de lois, de politiques, de procédures, d'institutions, de règles et de réglementations pouvant s'appliquer à la mise en œuvre des PPP.

- **Sur les 15 pays ayant le plus de PPP, seuls 3 (Algérie, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud) n'ont pas de loi spécifique pour les PPP, bien qu'ils aient d'autres lois sectorielles.**
  - Bien que l'Afrique du Sud n'ait pas de loi spécifique sur les PPP, elle possède une expérience considérable en la matière. La législation régissant les PPP nationaux et provinciaux est le règlement du Trésor 16, publié en vertu de la loi de 1999 sur la gestion des finances publiques.
- **Sur les 15 pays, seuls 2 (Algérie, Côte d'Ivoire) sont dépourvus d'une unité de PPP.**
- **La majorité des pays africains (pour lesquels des données sont disponibles) ont un cadre de PPP.**
  - Au total, 29 pays africains ont des unités de PPP.
  - 39 pays ont un cadre de PPP, c'est-à-dire des lois ou des réglementations applicables aux PPP.
  - La majorité des pays africains appliquent également les lois sectorielles et celles relatives aux achats.

# Données Sur Certain Pays

Des pays	A une unité de PPP	A un cadre de PPP	Total des projets PPP	Investissement total en PPP (en millions de dollars)
Bénin	Non	Qui	2	\$1,079
Burkina Faso	Qui	Qui	3	\$114
Cameroun	Qui	Qui	7	\$1, 121
Congo - République démocratique	Qui	Non	--	--
Republique du Congo	Qui	Qui	5	\$1,116
Côte d'Ivoire	Non	Non	12	\$2,666
Gabon	Qui		11	\$1,940
Guinée	Non	Non	3	\$895
Madagascar	Non	Qui	6	\$341
Mali	Non	Qui	2	\$192
Maroc	Yes	Qui	19	\$18, 245
Sénégal	Qui	Qui	22	\$3,035
Togo	Non	Loi	7	\$1, 373

# La Conclusion

- **Les PPP sont des accords de partage des risques entre les secteurs public et privé.**
- **Les PPP sont un instrument de financement du développement.**
- **Les pays africains ont de l'expérience avec les PPP.**
- **Il existe de nombreuses façons de structurer les PPP .**
- **Les pays africains sont invités à mettre en œuvre les PPP, dans leurs contextes.**
- **La capacité et l'expertise sont importantes pour le succès des PPP.**



# Merci!

Transformer  
les  
idées  
en  
actions